Les produits de proximité en plein essor

Allocation de rentrée scolaire: nouveautés

Mobilité: trafic apaisé à St-Gervais

Culture: bon retour chez nous

Application déchets: version 2.0

Magazine d'information de la Ville de Genève

N° 82
juillet
à septembre 2020

VIVRE A GENÈVE

CRISE SANITAIRE: RETOUR EN IMAGES

NOUVELLE LÉGISLATURE, MODE D'EMPLOI

VILLE DE GENÈVE

VIVRE À GENÈVE

DANS CE NUMÉRO

En quelques jours, la pandémie a bouleversé nos vies et nos habitudes

Le ciel nous est tombé sur la tête. En quelques jours, la pandémie a bouleversé nos vies et nos habitudes. La Ville de Genève a dû elle aussi s'adapter rapidement à ce nouveau contexte. Maintenir les prestations essentielles, assurer les missions prioritaires pour que chacun et chacune d'entre vous puisse continuer à fonctionner presque normalement. Le magazine retrace en images cette période inouïe où l'administration municipale a tout mis en œuvre pour continuer à répondre aux attentes et aux besoins de la population.

Mais regardons l'avenir. Depuis peu, le nouveau Conseil administratif est entré en fonction. Notre dossier rappelle quel est le rôle des autorités et comment la Ville s'organise à l'aube de cette nouvelle législature. En images également, les portraits des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

Sous l'effet de la crise, la mobilité douce progresse à Genève. Depuis ce printemps, par exemple, le trafic de transit ne peut plus pénétrer dans le quartier de Saint-Gervais. De nouvelles mesures de circulation ont été adoptées, à l'essai, pour une durée d'un an. La pause forcée a d'ailleurs eu également des effets sur notre façon de consommer, avec un fort engouement pour les produits locaux.

Saviez-vous que la trame du dernier livre de Joël Dicker se situait à Genève ? Le jeune romancier genevois s'est prêté avec plaisir au jeu de nos questions. Vous en saurez ainsi plus sur son rapport à sa ville, à l'écriture et à la politique.

La rentrée scolaire, on en parle déjà. Et avec elle de l'allocation de rentrée scolaire qui fait l'objet de plusieurs nouveautés. Nouveauté également avec la version 2.0 de l'application mobile « Déchets Genève », toujours plus tournée vers le public.

Enfin, sachez qu'avec l'ouverture progressive des lieux culturels, un été pluriel et varié vous attend, avec une programmation adaptée aux circonstances.

Bonne lecture à toutes et à tous !

La rédaction

© Magali Girardin

© Magali Girardin

DR

EDITO

© Sandra Pointet

Sami Kanaan
Maire de Genève

Pour que notre économie soit plus durable, créative, solidaire

© Magali Girardin

© Samuel Zeller

© Magali Girardin

J'ai l'honneur d'être Maire de Genève pour la troisième fois, durant cette année 2020-2021, et je souhaite remercier la population genevoise pour la confiance qu'elle m'a témoignée.

Cette année de mairie intervient dans un contexte particulièrement difficile. La crise sanitaire s'accompagne d'une crise économique et sociale qui touche durement la population genevoise. En tant que Maire, il est de mon devoir de veiller à mobiliser toutes les ressources de la Ville de Genève pour tenter de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par chacun et chacune, ensemble avec mes collègues, le personnel municipal et les nombreux partenaires qui s'engagent au quotidien sur le terrain. Veiller à assurer la meilleure coordination possible au sein de la Ville de Genève, avec le Canton et la Confédération.

Mais cette mairie est aussi la première d'une législature avec des autorités profondément renouvelées. Nous sommes donc en train de poser les bases pour cinq ans de travail et comptons aboutir à l'automne sur un plan d'action du Conseil administratif qui soit clair, lisible et mesurable. Car l'action publique doit trouver aujourd'hui des solutions à la crise sanitaire et, ces prochaines années, à la crise économique qu'elle engendre. A plus long terme, nous faisons face au plus grand défi que l'humanité ait connu, soit l'urgence climatique.

Dans cette optique, nous devons mettre en place les instruments de la nécessaire transition numérique de l'administration municipale, mais aussi de Genève en tant que Ville internationale. Nous devons développer une véritable politique économique municipale pour que notre économie soit plus durable, créative, solidaire. Nous devons repenser l'usage et l'aménagement de l'espace public en le revalorisant, en le végétalisant, et en y proposant des prestations culturelles, sportives et sociales, aussi bien pour les lieux touristiques que pour les quartiers populaires de notre ville.

Ce sont des engagements forts que nous prenons pour ces cinq ans. Nous les concrétiserons avec vous.

Sami Kanaan

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°82 juillet à septembre 2020
© Ville de Genève
Paraît quatre fois par an

Rédaction
Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Nadine Allal
Gaëlle Amoudruz
Anaïs Balabazan
Laurence Berlamont
Anne Bonvin Bonfanti
Patricia Briel
Armelle Combre
Laurence Ganter
Julien Gregorio
Véronique Henninger
Corina Isac-Renaud
Jean-Pierre Kazemi
Bénédicte Kippes-Charlet
Laura Lima-Bay
Pierre-André Loizeau
Pascal Moeschler
Gaétan Morel
Céline Nambride-Streit
Errol Nardan
Marcio Nunes
Christelle Pally
Jérôme Paoli
Martine Pasche
Manuelle Pasquali
Nathalie Roig
Héloise Roman
Sandrine Salerno
Pascal Sauvain
Marina Trayser
Sylvie Treglia-Detraz
Cédric Waelti

Direction générale
Unité info-com
Josefine Trebeljahr
(responsable)
Rue du Tir 3
1211 Genève 11
Tél. 022 418 59 24
vivreageneve@ville-ge.ch
www.geneve.ch/vivreageneve

Illustration de couverture
Samuel Zeller

Conception et réalisation
Les Ateliers du Nord
Werner Jeker
Benoît Deschamps
Matthieu Gétaz
www.werner-jeker.ch

Photolitho
Bombie

Impression
Media f sa
Impression sur
RecyStar Nature

Publicité
Bertrand Vez
Tél. 078 925 73 39
bertrandvez@gmail.com

Pour mon épargne retraite,
j'ai fait le bon choix en

2014

Et vous ?

RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849

SOMMAIRE
A découvrir dans ce numéro

WEB
Des initiatives digitales au temps du confinement **12**

ENTRETIEN
Le romancier genevois Joël Dicker se confie **14**

RETOUR EN IMAGES
L'action de la Ville pendant la crise sanitaire **17**

LA PAROLE À…
Silvana Mastromatteo
Responsable de la Caravane de Solidarité
Emmanuel Kellner
Co-fondateur du projet LogAir **21**

AGENDA 21
Les produits de proximité gagnent du terrain **22**

ENFANCE
Il était une fois… la fête des écoles 2020 **33**

CONSEIL MUNICIPAL
Les principales décisions en janvier, février et mars **34**

SEXISME
Les violences continuent d'exister **23**

MOBILITE
Choisir le vélo pour travailler en ville **23**

SOCIAL
Allocation de rentrée scolaire : nouveautés **25**

PIETON-NE-S
Trafic apaisé à Saint-Gervais **27**

CULTURE
Un été pluriel et varié **28**

SPORTS
Les prestations ont été maintenues **30**

VILLE PROPRE
Application «déchets Genève» version 2.0 **31**

DOSSIER

Nouvelle législature, mode d'emploi

A l'aube de la nouvelle législature 2020-2025, le dossier du magazine vous explique comment fonctionne la Ville, comment sont organisées ses autorités – le Conseil administratif et le Conseil municipal – pour répondre aux attentes de la population, et quelles sont les principales missions des différents départements municipaux.

Pages 6 à 9

NOUVELLE LÉGISLATURE, MODE D'EMPLOI

Sami Kanaan, Maire, Frédérique Perler, Vice-présidente, Alfonso Gomez, Christina Kitsos et Marie Barbey-Chappuis, Conseiller administratif et Conseillères administratives, sont entré-e-s en fonction le 1er juin 2020 en Ville de Genève pour une législature de cinq ans.

Le nouveau collège s'attellera notamment à élaborer un plan d'action qui sera publié cet automne. Le début de cette législature 2020-2025 est marqué par un contexte de crise sanitaire, sociale et économique sans précédent qui orientera fortement l'action municipale. Plus généralement, le Conseil administratif entend œuvrer de manière affirmée en faveur d'une ville qui s'engage dans la transition écologique tout en réduisant les inégalités sociales et en assurant une viabilité économique.

Mais comment fonctionne la Ville ? Comment sont organisées ses autorités – le Conseil administratif et le Conseil municipal – pour répondre aux attentes de la population ? Quelles sont les missions des différents départements municipaux dans des domaines aussi variés que l'environnement, les finances, l'aménagement, la cohésion sociale, la mobilité, la sécurité, la culture ou le sport ? Réponses dans ce dossier.

© Sandra Pointet

Le Conseil administratif de la Ville de Genève : Frédérique Perler (Vice-présidente), Marie Barbey-Chappuis, Sami Kanaan (Maire), Alfonso Gomez, Christina Kitsos.

Quel est le rôle des autorités ?

Le **Conseil administratif** (exécutif) est un collège chargé de la direction politique de la Ville et de son administration. Il compte cinq magistrat-e-s élu-e-s au système majoritaire pour une législature de cinq ans. Celle ou celui des membres qui préside pour un an le Conseil administratif, selon un système de rotation, porte le titre de Maire.

Tous et toutes sont rééligibles et peuvent prétendre à un nouveau mandat. A l'image des structures gouvernementales de la Confédération (Conseil fédéral) et des cantons (Conseil d'Etat), les membres du Conseil administratif de la Ville de Genève appartiennent à plusieurs partis. L'identité et l'équilibre des formations politiques représentées au Conseil administratif dépendent du choix des électeurs et électrices.

Le Conseil administratif remplit sa mission de service public en dirigeant les actions répondant aux besoins de la population. Individuellement, chacun des cinq magistrat-e-s dirige à plein temps l'un des secteurs d'activité de l'administration municipale. On dit qu'elle ou il préside un département. Le Conseil administratif tient séance chaque mercredi au Palais Eynard. Le Secrétaire général assiste aux séances et veille à l'application des décisions prises.

Le Conseil administratif répond de son activité devant le **Conseil municipal** (délibératif), dont les 80 membres sont élu-e-s tous les cinq ans par le peuple au système proportionnel. Un des actes les plus importants du Conseil municipal, qui siège chaque mois, est le vote du budget annuel en fin d'année. Il vote notamment des crédits pour réaliser des projets, présente des motions et adopte des règlements. Les conseillères municipales et conseillers municipaux siègent dans les commissions (permanentes et ad hoc) où sont traités les différents objets renvoyés par le plénum.

Pendant la durée des travaux de la salle du Grand Conseil, le Conseil municipal siège dans la grande salle de conférence de l'Organisation météorologique mondiale, située avenue de la Paix.

© Luca Fascini

Le Palais Eynard, siège des autorités municipales

Les missions des départements et du secrétariat général

Pour vous repérer plus facilement dans les arcanes de l'administration municipale, voici en quelques lignes les principales missions des départements et services municipaux ainsi que du secrétariat général.

Le **département des finances, de l'environnement et du logement** établit les budgets et les comptes municipaux, prélève la taxe professionnelle communale, gère les ressources humaines de la Ville, régit le parc immobilier municipal et promeut une politique sociale du logement. Il met également en œuvre la politique municipale en matière de développement durable et de transition écologique, assure la gestion des 330 hectares d'espaces verts, la conservation et le renforcement du patrimoine arboré, le fleurissement urbain et la protection de la biodiversité. Il centralise enfin les demandes d'achat et d'impression de tous les services de l'administration.

Présidence : Monsieur Alfonso Gomez
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
Tél. 022 418 22 50

Le **département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité** regroupe la direction du patrimoine bâti, qui entretient, rénove et développe le patrimoine immobilier de la Ville, le service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité qui aménage et entretient des espaces publics, lutte contre le bruit routier et favorise la mobilité douce, le service de l'énergie en charge de réaliser la transition énergétique des bâtiments en Ville de Genève vers des énergies 100 % renouvelables et 0 émission, et le service de l'urbanisme qui établit des stratégies et des outils de planification du territoire. S'ajoutent les unités opérations foncières, soumissions, information et communication ainsi que la conservation du patrimoine architectural.

Présidence : Madame Frédérique Perler
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
Tél. 022 418 20 20

Le **département de la culture et de la transition numérique** concrétise une politique culturelle qui permet à tous les publics de profiter d'une offre diversifiée et de qualité – dans les domaines des arts vivants et visuels, des musées, des bibliothèques – et qui participe au rayonnement de Genève. Il soutient la création et l'innovation. Il préserve et met en valeur le patrimoine culturel et scientifique de la Ville. Il réalise de grands projets d'infrastructures. Il organise et soutient des manifestations culturelles d'envergure, facilite les initiatives qui suscitent le débat citoyen et encourage la pratique culturelle grâce aux activités de ses institutions et services. Il assume le développement et la maintenance informatique ainsi que la mise en valeur d'une ville numérique dans une approche inclusive, participative et créative.

Présidence : Monsieur Sami Kanaan
Route de Malagnou 19
Tél. 022 418 65 00

Le **département de la sécurité et des sports** comprend la police municipale et le service d'incendie et de secours. Il est responsable de la salubrité et de la collecte des déchets (voirie – ville propre) ainsi que de la gestion du domaine public (service de l'espace public). Il fournit aussi des prestations logistiques (service de la logistique et manifestations). Le DSSP gère enfin l'ensemble des équipements sportifs municipaux et favorise la pratique du sport pour tous et toutes en donnant accès à une centaine de disciplines sportives et en soutenant des manifestations sportives.

Présidence : Madame Marie Barbey-Chappuis
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
Tél. 022 418 24 70

Le **département de la cohésion sociale et de la solidarité** a pour but de renforcer la cohésion sociale dans les quartiers et de réinventer les solidarités de proximité, afin d'améliorer de manière concrète le bien-être de la population. Son action se déploie tout au long du parcours de vie des habitant-e-s, à travers le soutien aux structures d'accueil de la petite enfance, la mise à disposition d'équipements scolaires et parascolaires, la mise en oeuvre d'une politique sociale de proximité et de lutte contre l'exclusion, la participation des jeunes à la vie de la cité, un service public de prise en charge des défunts et des familles endeuillées et les prestations de l'état civil. Le département apporte son soutien à de nombreuses associations avec lesquelles il tisse des relations de partenariats actifs afin de favoriser la participation citoyenne et l›engagement de la société civile dans la communauté.

Présidence : Madame Christina Kitsos
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
Tél. 022 418 49 00

Le **secrétariat général** est l'interface entre l'exécutif et l'administration municipale. Il assure le suivi des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal, coordonne l'action des départements, gère les dossiers juridiques, assure l'intendance et la logistique des autorités, supervise les archives et l'information générale, organise les réceptions, met en oeuvre les relations internationales de la Ville de Genève et répond au public à l'Espace d'information municipale.

Palais Eynard, rue de la Croix-Rouge 4
Tél. 022 418 29 00

Le **contrôle financier** est chargé de la surveillance financière de l'administration et des sociétés subventionnées par la Ville de Genève, ainsi que de l'attestation des comptes annuels. Ce service accomplit sa mission d'une façon autonome, ne dépendant qu'administrativement du Conseil administratif.

LA VILLE, COMMENT ÇA MARCHE?

Voici comment fonctionne la Ville de Genève, ses autorités – Conseil administratif et Conseil municipal – et son administration, composée de 5 départements municipaux et du secrétariat général.

5 DÉPARTEMENTS MUNICIPAUX

L'administration de la Ville de Genève, forte de quelque **4 000 collaborateurs et collaboratrices**, est composée de 5 départements, comportant chacun plusieurs services représentant l'ensemble des secteurs d'activité municipaux, et du secrétariat général.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général est **l'interface entre le Conseil administratif et l'administration municipale**. Il assure le suivi des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal.

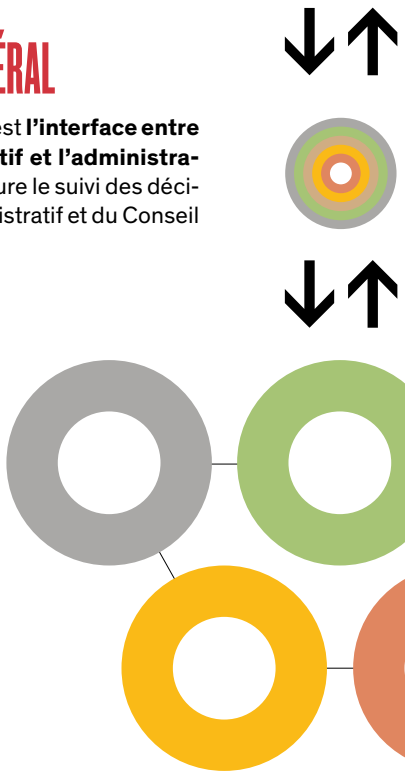

CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif (exécutif) est un collège de **5 magistrat-e-s** chargé de la direction politique de la Ville et de son administration. Chacun de ses membres dirige à plein temps l'un des 5 départements municipaux.

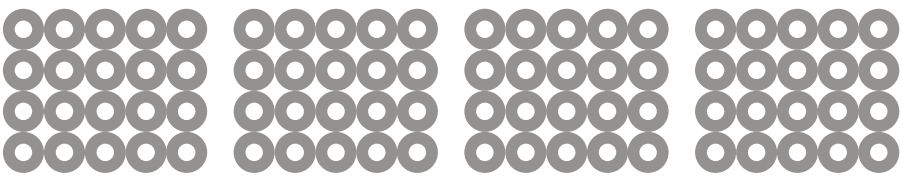

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal (délibératif) est composé de **80 membres**. Parlement de la commune, il a notamment pour tâches d'adopter le budget de la Ville, de voter des crédits pour des projets, de présenter des motions, d'adopter des règlements.

LÉGISLATURE 2020-2025

Conseil administratif

Sami Kanaan
Parti socialiste

Frédérique Perler
Les Verts

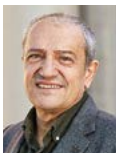
Alfonso Gomez
Les Verts

Christina Kitsos
Parti socialiste

Marie Barbey-Chappuis
Parti démocrate-chrétien

Conseil municipal

Roxane Aubry

Joelle Bertossa

Olivia Bessat-Gardet

Pierre-Yves Bosshard

Oriana Brückher

Christiane Leuenberger

Paule Mangeat

Dorothée Marthaler Ghidoni

Dalya Mitri Davidshoffer

Arnaud Moreillon

Les socialistes

Timothee Fontolliet

Olivier Gurtner

Pascal Holenweg

Ahmed Jama

Théo Keel

Amanda Ojalvo da Silva

Christel Saura

Albane Schlechten

Salma Selle

Les Vert-e-s

Bénédicte Amsellem

Omar Azzabi

Léonore Baehler

Anna Barseghian

Vincent Milliard

Laurence Corpataux

Philippe de Rougemont

Ana Maria Barciela Villar

Valentin Dujoux

Matthias Erhardt

Uzma Khamis Vannini

Charlotte Nicoulaz

Denis Ruysschaert

Jacqueline Roiz

Louise Trottet

Yves Herren

Delphine Wuest

Leyma Milena Wisard Prado

Parti démocrate-chrétien

Fabienne Aubry-Conne

Fabienne Beaud

Anne Carron

Alia Chaker Mangeat

Alain de Kalbermatten

Isabelle Harsch

Jean-Luc Von Arx

Luc Zimmermann

Les Libéraux-Radicaux

Sébastian Aeschbach

Nadine Béné

Simon Brandt

Rémy Burri

Pierre de Boccard

Florence Kraft Babel

Vincent Latapie

Alia Meyer

Maxime Provini

Nicolas Ramseier

Patricia Richard

John Rossi

Michèle Roullet

Yves Steiner

Union Démocratique du Centre

Pascal Altenbach

Eric Bertinat

Marie-Agnès Bertinat

Christo Ivanov

Didier Lyon

Vincent Schaller

Pierre Scherb

Ensemble à gauche

Olivier Baud

Corinne Bonnet-Mérier

Maryelle Budry

Julie Frossard

Gazi Sahin

Audrey Schmid

Brigitte Studer

Mouvement citoyens genevois

Luc Barthassat

François Bärtschi

Amar Madani

Danièle Magnin

Daniel-Dany Pastore

Sandro Pistis

Daniel Sormanni

#RESTEZCHEZVOUS

DES INITIATIVES DIGITALES AU TEMPS DU CONFINEMENT

Suite à l'annulation d'événements et la fermeture de lieux d'accueil au public à Genève, une grande partie des prestations offertes par la municipalité s'est déployée en mode numérique. Petit florilège des initiatives digitales apparues sur la toile au moment du confinement et qui continuent de pimenter notre quotidien.

Des vidéos pour les seniors

Conférences historiques, réponses de médecins sur de nombreuses questions relatives au COVID-19, cours de gym douce ou encore tutos pour bien utiliser Whatsapp : grâce à une série de vidéos réalisées pour l'occasion, Cité Seniors s'est invitée chez les aîné-e-s avec une pléiade d'activités à pratiquer à domicile, pour leur permettre de s'informer et de se divertir, tout en protégeant leur santé. Toutes les vidéos sur : https://bit.ly/cite-seniors-chez-vous

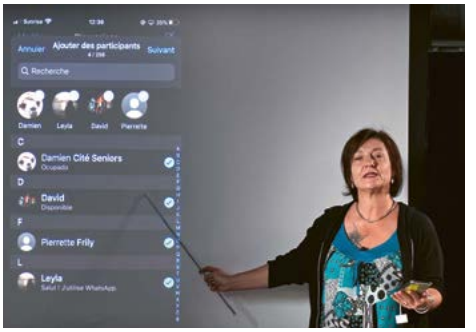

#BougerSansSortir avec une séance de sport quotidienne

La Ville, le Canton de Genève et Léman Bleu se sont associés pour proposer au public, tous les matins à 9h, une séance de sport en direct donnée par un-e coach de la région. Rien de tel pour garder la forme et le moral durant le confinement ! Les vidéos sont également disponibles sur YouTube : https://bit.ly/BougerSansSortir

Les sentiers extra-ordinaires

Les collections des institutions culturelles genevoises prennent vie au fil d'un feuilleton numérique inédit, mêlant fiction et témoignages. Si les neuf épisodes emmènent le public en balade imaginaire sur des sentiers extra-ordinaires, chaque proposition d'activité qui les clôture est bien concrète, lui permet de mieux s'approcher des objets et ouvre la voie à la transmission de savoirs et d'histoires. Tous les épisodes sur : www.geneve.ch/fr/sentiers-extra-ordinaires

Le MAH chez vous: des objets d'art dans son salon

Accrocher un tableau de maître au-dessus de son canapé ou habiller son salon de figurines antiques? C'est possible en quelques clics avec le MAH Chez Vous: il suffit d'envoyer une photo de son intérieur et de mentionner une oeuvre ou un objet que l'on souhaiterait voir chez soi parmi les collections du musée à community.mah@ville-ge.ch. Le musée concocte ensuite une visite inédite et interactive de la pièce prise sur la photo.
Plus d'infos: https://mahchezvous.ch

L'univers de l'or blanc en websérie

Mille ans après la Chine, le premier objet créé en porcelaine voit le jour à Meissen, en Allemagne. La web-série en quatre épisodes du musée Ariana permet au public de découvrir les secrets de l'exposition «Meissen – folies de porcelaine» et de plonger dans la grande aventure de la découverte de ce matériau précieux en Europe, parfois rocambolesque et assurément romanesque! Tous les épisodes sur:
https://bit.ly/webserieMeissen

Des objets du MEG à portée de souris

Une minute: c'est tout juste le temps nécessaire pour découvrir une sélection d'objets du MEG présentés par un conservateur, une conservatrice, un collaborateur ou une collaboratrice scientifique du Musée d'ethnographie de Genève. Talismans contre l'ennui et la morosité, ces capsules vidéo ont fait voyager le public sur tous les continents et lui ont fait goûter, depuis son canapé, à toute la richesse que recèle le monde. Toutes les vidéos sur:
https://bit.ly/LeMEGchezVous

Et bien plus encore…

Par temps de pluie ou de fortes chaleurs, comment s'occuper en restant chez soi? Du sport aux contenus audio, en passant par des visites virtuelles, des activités pour les enfants ou les seniors: retrouvez la riche sélection d'idées et de ressources virtuelles proposée par la Ville de Genève dès les premières annonces des mesures visant à limiter la propagation du nouveau coronavirus, permettant au public de se divertir et de s'instruire chez soi:
www.geneve.ch/fr/faire-geneve/occuper-restant-chez

JOËL DICKER : «SOYEZ FIERS DE VOTRE VILLE!»

© Jeremy Spierer

L'intrigue du dernier roman de Joël Dicker se déroule à Genève, sa ville.

Joël Dicker est né à Genève en 1985. En 2012, il connait un succès planétaire avec son deuxième livre, «La vérité sur l'affaire Harry Quebert». Son dernier roman, «L'Énigme de la chambre 622», dont l'intrigue se déroule à Genève, est sorti le 27 mai dernier. A cette occasion, Sandrine Salerno, Maire de Genève jusqu'au 31 mai, s'est prêtée au jeu de l'interview en le questionnant notamment sur son rapport à l'écriture et à la politique. Entretien.

Joël Dicker, depuis quand diriez-vous que vous êtes écrivain?
J'ai toujours écrit. Plus jeune, je l'ai peu raconté à mes proches, parce que j'avais l'impression que je ne serais écrivain que le jour où l'un de mes livres aurait été édité. J'avais le sentiment que le statut dépendait du regard de l'autre. Quand mon premier roman est paru, des gens qui me connaissaient très bien n'avaient aucune idée que j'écrivais. Au final, je dirais que je me suis senti écrivain à partir du jour où les autres ont commencé à me considérer en tant que tel.

Pourquoi écrivez-vous?
J'écris parce que j'aime lire. La lecture m'a amené à une évasion, au plaisir de vivre une double, une triple vie, d'être dans un autre monde alors que l'on est au café ou dans le bus. J'aime cette idée que le livre est capable de nous sortir de notre réalité pour vivre autre chose et que cette autre chose constitue une expérience de vie en soi. J'ai commencé à écrire pour passer de l'autre côté de la barrière, pour être celui qui donne les directions, les pistes.

Vous avez connu un succès planétaire avec votre roman «La vérité sur l'affaire Harry Quebert» alors que vous n'aviez que 27 ans. Comment avez-vous vécu ce succès?
Lorsque ce livre est paru, j'étais à la recherche d'une identité. J'avais fait des études de droit, mais je sentais bien que l'avocature n'était pas faite pour moi. Cela faisait 10 ans que j'envoyais des livres à des éditeurs, sans que cela aboutisse. Ce succès m'a permis d'avoir une identité, de m'ancrer dans le sol. Il y avait enfin une cohérence entre la personne que j'avais l'impression d'être et la perception que les gens avaient de moi. J'étais écrivain. Je me disais aussi que ce serait peut-être mon seul succès – c'est ce que je me dis après chaque roman. Un livre, c'est trois ans de travail, 12 heures par jour. Après chaque livre, je me souhaite presque qu'il n'y en ait plus d'autres.

Ce cinquième roman, «L'Énigme de la chambre 622», se déroule en Suisse, principalement à Genève. Était-ce une envie de longue date?
Oui. J'avais envie de parler de ma ville, de la partager avec mes lecteurs, non seulement en Suisse, mais également dans le monde. On pense souvent que j'habite aux Etats-Unis ou ailleurs. Mais je suis genevois, je suis né ici, j'habite ici. J'avais envie de réaffirmer cette identité. Je me suis pourtant heurté à une difficulté : Genève, c'est ma réalité depuis très longtemps. Et la réalité n'est pas la meilleure amie de la fiction. C'est finalement en décrivant Genève par des sentiments, plus que par des faits, que j'ai trouvé l'issue.

Comment savez-vous lorsqu'un livre est fini?
Je le sens, c'est une intuition, c'est dans mes tripes. Il y a ce moment où je sais que je commence à désagréger mon livre, c'est-à-dire à lui faire plus de mal que de bien. A cet instant, je sais que mon livre est aussi bien que je peux, dans la limite de mes moyens ; et que si je continue, je vais détruire quelque chose.

Vous avez été attaché parlementaire pour l'Assemblée constituante genevoise. Quel est votre lien à la politique?
Mon arrière-grand-père, Jacques Dicker, est mort pour ses idées. C'était un homme très politisé, très impliqué, qui a manifesté contre le fascisme et défendu Léon Nicole. J'ai donc une vision assez

Joël Dicker et Sandrine Salerno dans la rue de l'Hôtel-de-Ville.

claire de l'importance de la politique et de ses idées. Et de l'importance aussi d'avoir des convictions.

Quelle est votre conviction?
Elle est davantage dans la responsabilité que dans le soutien au parti. Aujourd'hui, il me semble qu'il faut un peu de gauche et de droite pour que ça fonctionne.

A 10 ans, vous avez fondé la Gazette des animaux, une revue sur la nature que vous avez dirigée pendant sept ans. Est-ce que l'environnement est une question qui vous intéresse depuis toujours?
A cette époque, j'étais moins conscient des problèmes de climat et d'écologie. J'avais surtout envie de partager mon intérêt pour la nature. Et puis au fil du temps, cet intérêt s'est raccroché à la question de la transmission, de ce que nous allons laisser à celles et ceux qui viendront ensuite. La crise du coronavirus nous a appris que rien n'était impossible. Qui aurait cru en janvier que nous allions vivre près de deux mois en semi-confinement? Aujourd'hui, quand on nous dit que si l'on ne fait rien en matière climatique, nous allons dans le mur, il me semble important d'y prêter attention. Ou alors de choisir consciemment d'aller dans le mur.

Justement, quelle réflexion avez-vous sur le moment que l'on vit?
Cette période a déclenché chez moi beaucoup de questions sur notre mode de vie, ainsi qu'une forme d'inquiétude. Notre monde s'est révélé fragile. On le voit notamment à Genève dans ces files de personnes qui font la queue pour obtenir une aide alimentaire. En même temps, cette période conforte en moi le sentiment que tout est possible, dans le bon comme dans le mauvais sens.

Comment vous imaginez-vous dans 10 ans?
Je sais que j'écrirai toute ma vie. Pour le futur, je me souhaite de continuer, livre après livre, à bâtir cette œuvre, en restant fidèle à ce que je suis, à ce que j'ai envie de faire, à me laisser guider par mes envies, et non par ce qu'il faudrait faire ou ce que les gens attendent de moi.

Avez-vous un message pour les Genevois-es ?
Soyez fiers de votre ville ! Comme je voyage beaucoup, je me rends compte de la chance que nous avons de vivre ici.

Je suis genevois, je suis né ici, j'habite ici. J'avais envie de réaffirmer cette identité

Questionnaire de Proust

Votre principal trait de caractère?
Je suis acharné.

A part vous-même, qui voudriez-vous être?
Je ne sais même pas si je voudrais être moi-même … Parfois, je me verrais bien gardien sur une île déserte, sur le lac de Côme. J'entretiendrais une maisonnette. L'idée d'avoir un univers plus limité, plus restreint, me parle.

Si vous étiez un héros ou une héroïne de fiction?
Spontanément, je dirais Donatello, du dessin animé les Tortues Ninja!

Votre héros ou votre héroïne dans la vie réelle?
Un pompier. C'est un métier qui m'a toujours attiré.

Ce que vous détestez le plus dans la vie?
Le fait qu'il y ait une fin.

La faute qui vous inspire le plus d'indulgence?
La faute commise par passion.

Avez-vous une devise?
Qui ose gagne.

Marie Laforêt cède les droits d'auteur de la chanson «Genève ou bien…» à la Ville de Genève

Marie Laforêt, chanteuse et actrice française aux 35 films et plus de 35 millions d'albums vendus, est décédée le 2 novembre dernier en Suisse. Tombée sous le charme de Genève qu'elle aimait passionnément, elle y vivait depuis 1978.

«Genève, c'est la plus grande rencontre amoureuse de ma vie» confiait-elle au sujet de la cité de Calvin. Ce sentiment était si fort qu'elle a décidé d'y consacrer une chanson dans l'album «Reconnaissances», sorti en 1993. Le titre «Genève ou bien…» évoque ainsi les tulipiers de l'Athénée, la rue des Chaudronniers, le Jet d'eau et le café de La Clémence.

Ses enfants ont fait part à la Ville de Genève de la volonté de leur mère de céder à la Ville, à titre gratuit, les droits d'auteur de cette chanson. Connaissant l'attachement de Marie Laforêt à Genève, les autorités municipales ont décidé de respecter les vœux de la chanteuse et d'accepter cette donation. Dès que la situation sanitaire le permettra, une réception sera organisée au Palais Eynard en mémoire de Marie Laforêt.

© Nicole Zermatten

Un plan pour végétaliser la ville.

Un projet de protection climatique pour les jeunes.

Un vélo-cargo pour les animaux.

VITE DIT

Projet eCO2profil : inscriptions 2020-21

Ce projet permet de sensibiliser les élèves de l'enseignement secondaire aux enjeux climatiques, en leur faisant réaliser facilement leurs bilans de gaz à effet de serre personnels, celui de leur classe et de leur école. Sur la base de rapports très visuels, les jeunes sont amené-e-s à prendre conscience de leurs marges de manœuvre et réalisent un projet de protection climatique. En raison de la situation sanitaire actuelle, eCO2profil adapte ses interventions : la démarche est aussi réalisable depuis la maison. Gratuit en Ville de Genève. Plus d'informations sur http://eco2profil.ch ou à info@eco2profil.ch.

Une brochure sur l'expo sur le suffrage féminin

Le 6 mars 2020, nous fêtions les 60 ans de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes dans notre canton. A cette occasion, l'exposition « 60 ans seulement ! L'histoire du suffrage féminin genevois en affiches » était présentée durant un mois au parc des Bastions, afin de retracer le combat pour ce droit fondamental à travers les affiches des différentes campagnes de votation. Pour vous permettre de (re)découvrir cette exposition, la Ville de Genève publie une brochure, sous format numérique et papier. Vous pouvez la consulter sur www.geneve.ch/brochure-60-vote-femmes

La Ville aide les jeunes à gagner en autonomie

Comment remplir une déclaration d'impôts ? Ai-je droit à des aides ? C'est quoi une franchise ? Pour celles et ceux qui se posent ce genre de questions sans pouvoir y répondre, pas de panique : vous trouverez toutes les réponses en participant aux ateliers de gestion administrative organisés par l'association Autonomia, avec le soutien du programme municipal G'innove. Destinés aux jeunes de 18 à 30 ans, ces 10 cours de 90 minutes sont répartis en 4 modules à choix (CHF 20.–/module). www.autonomia-ge.ch. Facebook : autonomia.GE, Instagram : autonomia_ge

Mode de transport écologique pour les animaux

Première mondiale à Genève : les habitant-e-s pourront faire transporter leurs chats et chiens en vélo-cargo pour les soins vétérinaires non-urgents ! Le cabinet Bestiaire du Rhône, avec TaxiBike, a bénéficié du soutien de G'innove afin d'équiper un vélo-cargo pour le transport animalier, accompagné de personnel formé et certifié par le vétérinaire cantonal. Ce projet innovant de mobilité douce permet de réduire la pollution au centre-ville et d'assister les personnes à mobilité réduite. Pour en savoir plus : https://bestiaire.ch/#!taxibestial.

Festi'Terroir en septembre aux Bastions

La deuxième édition du festival Festi'Terroir entièrement dédié à l'agriculture de proximité, en particulier centré sur la vente directe et la production biologique, aura lieu les 5 et 6 septembre au parc des Bastions. Un grand marché de producteurs et productrices, artisan-e-s de bouche et vigneron-ne-s constituera l'attraction principale de cet événement. Restauration locale, concerts, conférences et animations viendront agrémenter la manifestation. Programme bientôt détaillé sur www.festiterroir.ch

Comptes 2019 : envisager l'avenir avec sérénité

Les comptes 2019 de la Ville de Genève présentent un résultat positif de 2,1 millions après l'affectation de 35,4 millions à la réserve conjoncturelle. Les rentrées fiscales liées aux impôts sur les personnes physiques et morales se sont révélées plus élevées que prévu, mais le changement de mode de comptabilisation de l'impôt à la source des personnes physiques pèse sur le résultat, avec un effet extraordinaire négatif à hauteur de 59,3 millions. Les charges nettes 2019 sont quant à elles très légèrement supérieures au budget (+ 6,7 millions). Et les investissements atteignent des niveaux record (180,1 millions). Toutefois, la saine gestion de ces dernières années permettra d'affronter sereinement l'avenir, malgré l'entrée en vigueur de la RFFA et les probables conséquences de la crise sanitaire.

Un plan stratégique pour verdir la ville

Dans le contexte actuel, il devient urgent de végétaliser davantage les villes. Des espaces verts de proximité, de tous types, seront ainsi offerts aux Genevois-es au fil des projets. En vue de planifier la végétalisation urbaine de demain, le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité a élaboré un « Plan stratégique de végétalisation 2030 – objectifs et mise en œuvre ». Ce plan s'inscrit dans la continuité du « *Plan stratégique de végétalisation en ville* » et propose un volet plus opérationnel. Les objectifs et les actions fixés à court, moyen ou long terme sur le territoire communal permettront de répondre à un défi urbanistique de taille : vivre ensemble en ville dans un cadre de vie de qualité apprécié par toutes et par tous. Brochure et plan (PSV 2030) à télécharger à l'adresse : www.geneve.ch/fr/actualites/plan-strategique-vegetalisation-2030-2030

L'ACTION DE LA VILLE DURANT LA CRISE SANITAIRE

Durant la crise sanitaire, la Ville de Genève a réalisé des reportages photographiques au sein de ses services, pour mettre en lumière l'admirable engagement de ses collaborateurs et collaboratrices qui ont continué à assurer des prestations essentielles au fonctionnement de la collectivité.

Une sélection d'images est présentée ici. L'intégralité des reportages est à découvrir sur**:** **geneve.ch/reportages-COVID**.

Conception : Bettina Jacot-Descombes
et Marc-Antoine Claivaz
Images réalisées par Bettina Jacot-Descombes
et Julien Gregorio

Service d'Incendie et de Secours

Les hommes et les femmes sapeurs-pompiers du Service d'Incendie et de Secours (SIS) se sont engagés chaque jour au service de la population, notamment les ambulancières et ambulanciers qui sont intervenues pour assister les personnes nécessitant du secours ou des soins.

PUBLICITÉ

Service social et Service de la jeunesse
Les lignes téléphoniques Urgence sociale et Solidarité 65+ gérées par le Service social et le Service de la jeunesse ont reçu de nombreux appels de personnes en grandes difficultés. Les collaboratrices et les collaborateurs ont tout mis en œuvre pour les aider à trouver rapidement des solutions, les informer et les réorienter vers des dispositifs existants.

Service de l'état civil
Le Service de l'état civil a dû réorganiser ses activités pour assurer le maintien des prestations essentielles et urgentes, tels que l'enregistrement des naissances et des décès, la reconnaissance d'un enfant ou les mariages civils et partenariats enregistrés, tout en respectant les mesures sanitaires.

Service de la police municipale
Les agent-e-s de la police municipale ont été très sollicité-e-s sur le terrain par la population qui souhaitait être informée du développement de la situation sanitaire et pour faire respecter les gestes barrières. Un important travail de dialogue et d'écoute a été mené, pour faire retomber la tension qui tendait à monter entre des groupes qui ne vivaient pas la situation de la même manière.

Service des pompes funèbres
Durant le pic épidémique, la charge de travail a doublé pour le personnel du Service des pompes funèbres, qui ne s'attendait pas à vivre une telle situation. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour éviter les contaminations, tout en continuant à prendre le plus grand soin des défunts et de leur famille, en redoublant de bienveillance dans ce contexte de deuil si difficile.

Service de la petite enfance
Pour assurer un service minimum pour les enfants dont les parents travaillaient sur le terrain, notamment le personnel soignant, le Service de la petite enfance a réuni des enfants entre 0 et 4 ans et des éducateurs et éducatrices de plusieurs crèches différentes. Grâce à leur grande capacité d'adaptation, les enfants se sont rapidement habitués à leur nouveau lieu de vie et à leurs nouveaux encadrants.

Service social, caserne des Vernets
Dans un délai très court, un dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence 24h/24 et 7j/7 a été mis en place à la caserne des Vernets, grâce à la collaboration étroite des autorités sanitaires et de spécialistes des interventions en cas de pandémie, ainsi qu'au soutien de nombreux collaborateurs et collaboratrices d'autres services de la Ville.

Service logistique et manifestations
Le Service logistique et manifestations a été mobilisé pour fournir aux différents services tout le matériel nécessaire pour garantir le respect des mesures sanitaires. Les équipes ont par exemple procédé au remplissage de milliers de flacons de solution hydroalcoolique.

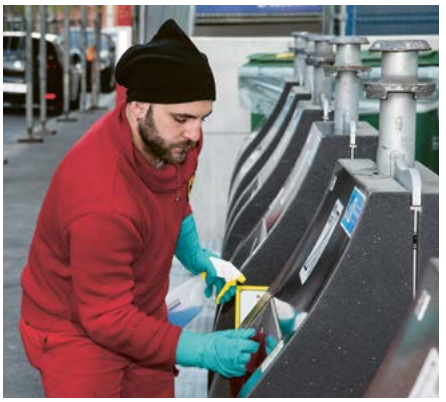

Service Voirie – ville propre
Le Service Voirie – ville propre a assuré la continuité des opérations essentielles depuis le début de la crise. La collecte des déchets en porte-à-porte et en écopoint a été maintenue à 100 % durant le semiconfinement, mobilisant plus de 50 employé-e-s.

Service de l'espace public
Le Service de l'espace public a réorganisé ses marchés pour permettre à la population genevoise d'acheter des produits de la région. 11 stands alimentaires, avec 70 mètres d'écart entre eux, ont été installés sur la plaine de Plainpalais, ainsi qu'un stand alimentaire à la place de la Navigation.

Service des écoles
En vue de la rentrée partielle du 11 mai, le Service des écoles a procédé à des adaptations importantes. Les locaux ont été aménagés en conséquence, la fréquence de nettoyage a été augmentée et le service des repas réorganisé.

LA PAROLE À …

Emmanuel Kellner

Silvana Mastromatteo

Emmanuel Kellner

Co-fondateur du projet LogAir (logair.io)

Emmanuel Kellner et Julieta Arancio proposent, avec LogAir, une démarche citoyenne pour se réapproprier la mesure de la pollution de l'air grâce à des capteurs portables à bas coût.

Pourquoi êtes-vous préoccupés par la pollution de l'air ?
Nous pensons que l'air suisse est pur. Et pourtant, on estime qu'un décès prématuré sur sept est lié à la pollution aux particules fines. Ces poussières invisibles à l'œil nu sont produites par les activités humaines et ont un impact majeur sur notre santé. Surtout, nous n'y sommes pas tous exposé-e-s de la même manière suivant nos habitudes, et nous manquons d'informations pour les éviter. Des progrès sont à faire pour impliquer davantage les citoyen-ne-s dans la recherche de solutions à ce problème, ce qui amène à considérer des démarches communautaires.

Un petit appareil pouvant mesurer les particules à tout endroit et à tout instant

Comment est née l'idée de LogAir et comment a-t-elle pu se concrétiser ?
Nous avons constaté que les données disponibles ne permettent pas aux citoyen-ne-s de connaître leur exposition à la pollution de l'air. En distribuant des capteurs qui pourraient nous accompagner au quotidien, nous saurons mieux comment adapter nos activités pour réduire notre exposition. Nous avons donc conçu un petit appareil pouvant mesurer les particules à tout endroit et à tout instant, ainsi qu'une application qui permettra de prévoir ses activités en fonction des données recueillies. Cet été, pour recueillir des données de fond, nous allons collaborer avec GenèveRoule, qui a accepté d'installer nos capteurs, produits grâce au soutien de G'innove, sur leurs vélos en prêt gratuit.

Comment les personnes vivant à Genève peuvent-elles participer ?
Nous proposons à toute personne intéressée de nous rejoindre lors de nos rencontres, annoncées dans notre newsletter et sur nos réseaux sociaux. Nous organisons des ateliers durant lesquels vous pourrez apprendre comment mesurer votre environnement, apprivoiser l'électronique, et pourquoi pas travailler sur un prototype de capteur pour votre vélo. Ou simplement visiter le FacLab à Battelle où nous sommes basés. Sans oublier les vélos GenèveRoule qui seront équipés courant 2020 : tous les Genevois-es seront bienvenu-e-s pour les essayer.

Silvana Mastromatteo

Fondatrice de la Caravane de Solidarité

La Caravane de Solidarité est à l'initiative de la distribution d'aide alimentaire à la patinoire des Vernets.

La Caravane de Solidarité est devenue en quelques semaines un acteur incontournable de la gestion de la crise du Covid à Genève.
J'aimerais rendre hommage à la Ville qui nous a permis de nous concentrer sur notre réseau de bénéficiaires traditionnels – les communautés latino-américaines et philippines – puis de l'élargir à toute une population d'invisibles à Genève. Ce sont eux, les bénéficiaires de ces distributions, ces milliers de personnes qui font la queue pour un colis alimentaire qui sont devenus en quelques semaines les acteurs incontournables de la vie genevoise. La Caravane n'est qu'un catalyseur, un facilitateur.

Comment s'est mise en route cette dynamique coordonnée par la Ville autour de la Caravane ?
C'est un concours de circonstances. Depuis 2015, la Caravane de Solidarité mène des actions ponctuelles en faveur des personnes les plus précaires. Et là, à cause du Covid, cette action a pris de l'ampleur et la Ville nous a aidés à mener à bien notre action. Je ne suis pas particulièrement fière de ce résultat. Je n'ai fait que le devoir moral d'un être humain vis-à-vis d'un autre être humain. Les véritables héros de toute cette action, je le répète, ce sont les bénéficiaires de ces distributions, ces invisibles qui sont devenus visibles. Nous ne sommes que des lanceurs d'alertes. J'ai beaucoup appris au contact de ces personnes, beaucoup des valeurs essentielles qui font l'humanité : la simplicité, le courage et la force. Le mouvement de solidarité qui s'est mis en route pour les donations, tout comme l'élan des bénévoles pour participer aux distributions, me donnent beaucoup d'espoir : la Genève humaniste est toujours vivante !

Vous plaidez pour la régularisation des sans-papiers. Comment comptez-vous faire avancer cette question ?
Je veux continuer à les accompagner. Aujourd'hui ils sont sortis de l'ombre, ils sont devenus visibles. Je veux leur dire qu'ils ont une voix, qu'ils peuvent se faire entendre, qu'ils doivent continuer à prendre de l'assurance, à avoir confiance en eux, en leur capacité. Ils sont ici chez eux tout autant que vous et moi.

Les véritables héros sont les bénéficiaires de ces distributions

LES PRODUITS DE PROXIMITÉ GAGNENT DU TERRAIN

Avec la crise sanitaire, on a retrouvé le goût des produits frais et de proximité.

La Ville de Genève promeut une agriculture de proximité et une alimentation durable, notamment par le biais de son programme « Nourrir la Ville ». Avec la crise sanitaire, elle a mis en avant sur son site internet son répertoire de bonnes adresses d'artisan-e-s, marchés paysans et épiceries du terroir.

En effet, beaucoup ont dû se réinventer pour continuer à écouler leurs produits. Ce répertoire a été l'une des pages les plus consultées, avec près de 40 000 vues en deux mois.

La longue pause imposée à la restauration a certes signifié de soudains et brutaux manques à gagner pour certains secteurs comme les primeurs ou les vigneron-ne-s. Les paysan-ne-s ou commerces comptant sur les marchés de la ville ont aussi souffert. Mais, dans le même temps, un fort engouement est apparu pour les produits locaux. Pour une part des producteur-trice-s genevois et des lieux de vente axés sur le terroir et l'artisanat, ce contexte exceptionnel a engendré d'importantes augmentations de ventes. L'aspect pratique des commandes en ligne et des livraisons à domicile ainsi que le gain de temps pour faire ses courses et cuisiner expliquent en partie cette progression.

Retour aux sources

Si le contexte était exceptionnel, cette tendance semble perdurer malgré le retour progressif à la normale. La fragilité d'un système alimentaire misant trop sur les importations a induit un besoin de retour aux sources. Et puis, on a peut-être aussi retrouvé le goût des produits frais et de proximité.

Pour continuer sur cet élan, il faut bien sûr maintenir ces choix de consommation, tout en informant davantage sur les moyens de se fournir en produits locaux et de qualité. Mais il sera aussi nécessaire d'améliorer leur distribution pour les retrouver davantage sur les étals des marchés, dans les épiceries de quartier, dans les restaurants ou les cantines.

Retrouvez le répertoire à l'adresse :
www.geneve.ch/fr/actualites/faire-courses-contexte-actuel

Des restaurants engagés pour une cuisine de qualité

Ce n'est un secret pour personne : la façon dont on se nourrit a un impact important sur le changement climatique. Tandis que nous devons repenser nos régimes alimentaires et par conséquent le contenu de notre panier de courses, la restauration doit aussi suivre le mouvement. Une nouvelle édition du Concours genevois de la Semaine du Goût aura lieu du 17 au 27 septembre et elle aura une saveur particulière.

Après deux mois de pause forcée et un redémarrage en douceur, la restauration connaît une période difficile. Il est peut-être plus que jamais essentiel de soutenir ce secteur et plus spécialement les restaurants qui s'efforcent de proposer une cuisine goûteuse et de qualité, en prenant grand soin des produits préparés.

Le concours genevois de la Semaine du Goût, auquel participe chaque année un nombre croissant d'établissements, est l'opportunité de promouvoir les aliments locaux, écologiques et faisant l'objet d'une meilleure traçabilité ; plus globalement, de mettre en valeur l'artisanat et de redonner du sens à l'acte de manger. L'origine des produits reste bien entendu un élément essentiel de ce concours. Mais les aspects de qualité des ingrédients utilisés (élaboration artisanale, diversité alimentaire, production biologique) prendront dorénavant plus d'importance dans l'évaluation.

La Semaine du Goût permet de mettre en valeur l'artisanat et de redonner du sens à l'acte de manger.

La liste des restaurants engagés dans ce concours est à découvrir sur :
www.semainedugout-ge.ch

Les lauréats du concours 2019
Tonic, Café des Sources, Chez Gustave, Restaurant Café de La Place, Le Cinquième Jour, Le Comptoir Canaille, Le Trois Plis.

VIOLENCES SEXISTES AVANT, PENDANT ET APRÈS LE COVID-19

Dans le contexte de crise sanitaire, les violences sexistes continuent d'exister. Les institutions et associations actives dans la prévention des violences de genre se mobilisent pour assurer leurs prestations. Que vous soyez victime ou témoin-te, n'hésitez pas à vous adresser à elles.

Violences domestiques, comportements inappropriés dans l'espace public ou encore harcèlement en ligne, les femmes sont exposées au quotidien à différentes formes de violences sexistes. La période de crise que nous traversons ne les fait pas disparaître, bien au contraire.

Le réseau actif dans la prévention des violences et l'accompagnement des victimes se mobilise depuis le début de la crise pour assurer ses prestations et sensibiliser la population. Ainsi, le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences du Canton a lancé une campagne rappelant les numéros d'urgence et ressources essentielles dans les situations de violences domestiques. Cette affiche est téléchargeable sur le site du Canton pour une diffusion dans les lieux publics comme les commerces ou les pharmacies.

Les associations aussi mobilisées

Du côté des associations, l'heure est aussi à l'accompagnement des victimes, à la prévention et la collecte de données. AVVEC, Viol-Secours, F-Information ou encore l'AJP continuent d'assurer leurs permanences. Par ailleurs, l'application Eyes Up ou le compte instagram sexisme_geneve donne la possibilité de signaler ou de témoigner anonymement des expériences de sexisme et de harcèlement vécues dans l'espace public.

Une attention particulière aux personnes LGBT

Enfin, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ) sont également particulièrement affectées par la situation: jeunes enfermé-e-s avec une famille hostile, aîné-e-s isolé-e-s, personnes trans* en rupture de traitement ou de prise en charge médicale, hausse de la violence dans l'espace public et sur Internet. Les ressources institutionnelles et associatives s'adaptent pour continuer à fournir des réponses adaptées à ces situations multiples.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur la page de la Ville de Genève consacrée aux violences sexistes, homophobes et transphobes:
https://bit.ly/3bzO5Bl

Les Artisans à vélo intègrent la mobilité douce à leur quotidien professionnel

Ils et elles sont plombier, brasseur de bière, livreuse, cuisinière, photographe, boulangère, opticien, épicière, maraicher, créatrice de savon, musiciens… et ont choisi le vélo, le vélo-cargo ou le vélo-remorque pour travailler en ville.

L'association Les Artisans à vélo, qui est soutenue par le programme G'innove, regroupe des professionnel-le-s qui ont choisi la mobilité douce afin de gagner en efficacité en réduisant drastiquement le temps dévolu non seulement aux déplacements mais aussi à la recherche de places de parc au centre-ville. Ensemble, ils et elles ont créé une communauté de soutien et encouragent celles et ceux qui souhaitent se lancer à leur tour.

Le développement d'une mobilité douce dans le cadre professionnel est essentiel à la transition climatique qui s'impose. Chacun-e d'entre nous peut soutenir ces artisan-e-s engagé-e-s, qui contribuent à une meilleure qualité de vie en ville. Ils et elles offrent une large palette de biens et services, à découvrir sur le site de l'association.

Le photographe Jay Louvion est l'un des membres de l'association.

Devenez un artisan ou une artisane à vélo

L'association invite par ailleurs les entrepreneuses et entrepreneurs prêt-e-s à anticiper le monde de demain à la contacter. Des magasins partenaires spécialisés dans la vente de vélos et remorques proposent aux membres diverses solutions adaptées, y compris sur mesure. En parallèle, les membres de l'association sont disponibles pour expliquer leur démarche, les conditions d'utilisation de leurs engins, partager leurs premières hésitations… mais aussi et toujours leur satisfaction finale. Il y a sans doute déjà un-e membre qui fait le même métier que vous. Et si ce n'est pas le cas, alors soyez le premier sur Genève dans votre branche à innover par la mobilité douce!

Pour en savoir plus:
https://artisans-a-velo.ch/
info@artisans-a-velo.ch

LA CANICULE S'ANNONCE. PERSONNES ÂGÉES: INSCRIVEZ-VOUS!

La canicule menace la santé des aîné-e-s. Dans un contexte encore très largement marqué par la crise sanitaire, la Ville de Genève met en place, une nouvelle fois, son Plan canicule destiné aux personnes âgées de 75 ans et plus. Elles sont un peu plus de 13 000 sur le territoire municipal. Le numéro gratuit 0800 22 55 11 de la ligne « Solidarité 65+ » informe sur toutes les questions liées à la canicule.

Cette année, de nombreuses personnes âgées ont été affectées dans leur vie sociale, - et pour certaines dans leur santé – par le COVID 19. Pour toutes ces personnes, désignées depuis le début de la crise sanitaire comme particulièrement vulnérables, la Ville de Genève a mis à disposition, dès fin mars, une ligne téléphonique «Solidarité 65+» avec un numéro gratuit pour enregistrer diverses demandes de prestations. Plus de 1000 demandes ont été satisfaites dans ce cadre, grâce à une collaboration avec la Croix-Rouge genevoise.

Inscriptions au 0800 22 55 11

Par souci de simplicité, le numéro de la ligne téléphonique «canicule» est le même que celui de la ligne

© Samuel Zeller

Il pourrait une nouvelle fois faire très chaud cet été à Genève.

Cette action permet de limiter les complications pour les seniors

«Solidarité 65+» aujourd'hui bien connu du public aîné. 13 000 courriers ont été envoyés aux personnes âgées de 75 ans domiciliées en Ville de Genève. Elles sont invitées à contacter le 0800 22 55 11 pour s'inscrire dans le Plan canicule afin d'être suivie par le Service social, en cas de fortes chaleurs.

Lors du déclenchement du Plan canicule, le personnel du Service social contacte quotidiennement les personnes inscrites afin de s'assurer de leur santé et de leur bien-être. Ce plan s'appuie sur des collaborations indispensables avec le Canton, les services municipaux et l'imad, qui se rend au domicile des aîné-e-s présentant des risques sanitaires en lien avec les grandes chaleurs.

Personnes sans-abri suivies également

Cette action de prévention permet de limiter les complications pour les seniors. Les personnes âgées particulièrement précaires, comme celles qui sont sans-abri, désormais accueillies dans les centres d'hébergement de Frank-Thomas, bénéficient également d'un suivi en cas de canicule.

Pour en savoir plus
Service social
0800 22 55 11 (N° gratuit)

PUBLICITÉ

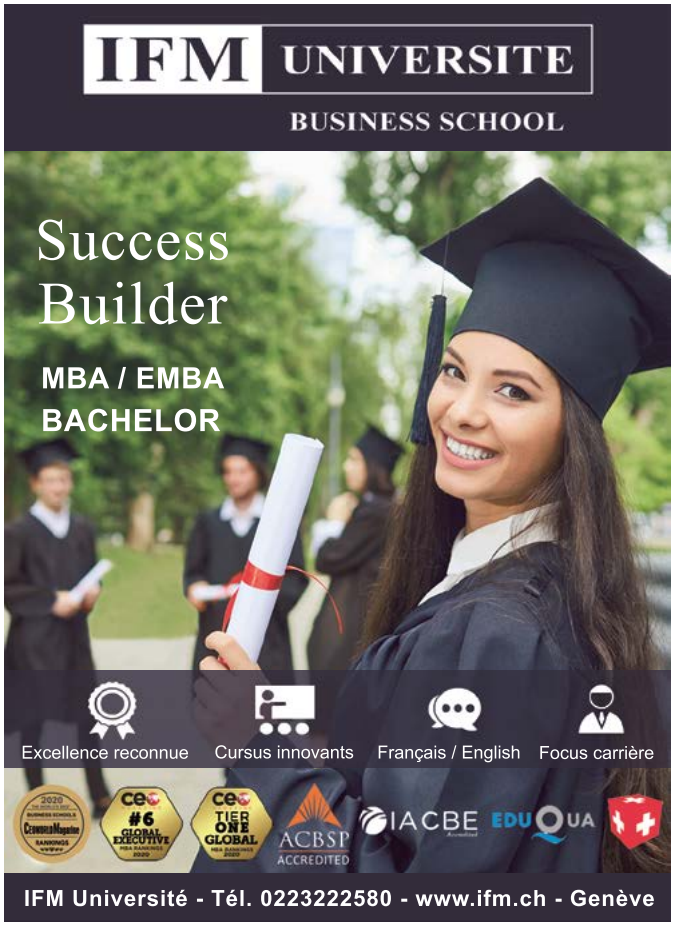

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE : DES NOUVEAUTÉS

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est une prestation qui a connu de nombreuses évolutions majeures. Sous forme monétaire à ses débuts en 2013, elle est délivrée sous la forme d'une carte électronique de dépenses à faire valoir dans un réseau de commerces partenaires depuis 2018. En 2020, crise sanitaire oblige, son utilisation est décalée dans le temps. La carte ARS sera disponible dès le 1er août prochain et utilisable jusqu'au 28 février 2021. Mais ce n'est pas tout !

Les bénéficiaires potentiels peuvent envoyer leur demande jusqu'au 31 octobre 2020 pour obtenir l'allocation de rentrée scolaire. Ce délai est inchangé par rapport à l'année passée. En revanche, la carte est valable deux mois supplémentaires, jusqu'au 28 février 2021 pour tenir compte du délai de traitement des demandes par le Service social.

Au rayon des changements, de nouveaux commerces partenaires (même si les principaux restent), le formulaire d'inscription à télécharger sur le site www.geneve.ch et non plus distribué dans les fourres d'élèves, deux possibilités de renvoyer sa demande : par courrier ou – et c'est la grande innovation 2020 – via une démarche en ligne.

Augmentation des demandes prévue

Enfin, rappelons que le 19 mai 2019, le peuple genevois a renforcé massivement le système des subsides aux assurances-maladie. Or, une des conditions pour recevoir l'ARS est que l'enfant et le parent soient au bénéfice d'un subside destiné à couvrir totalement ou partiellement les primes de l'assurance-maladie. Relever ainsi la limite des revenus donnant droit au subside entraîne donc automatiquement un nombre plus élevé de bénéficiaires de l'ARS. L'augmentation du nombre de familles qui en bénéficieront est limitée par le fait que ce n'est plus uniquement l'enfant, mais le parent et l'enfant qui doivent être bénéficiaires du subside.

Matériel scolaire pour les enfants

Outre ce subside, les autres conditions pour obtenir l'ARS demeurent inchangées. Il faut vivre avec son ou ses enfants sur le territoire municipal, que le ou les enfants fréquentent l'école obligatoire (de la 1P au degré 11 du Cycle d'orientation), être Suisse ou au bénéficie d'un titre de séjour valable et ne pas recevoir une autre aide du Service social de la Ville de Genève de manière régulière.

D'un montant inchangé de CHF 130.– pour les enfants à l'école primaire et de CHF 180.– pour les élèves fréquentant le Cycle d'orientation, la carte de dépenses de l'édition 2020-2021 de l'ARS est illustrée par Zep, le papa de Titeuf. Elle peut être utilisée à la Librairie du Boulevard, dans les librairies Payot, à la Papeterie Wolf, chez Vincent Guitares, chez Aeschbach Chaussures et Sports, ou dans certains centres commerciaux de Manor et de Migros.

Rentrée scolaire à Champel : augmentation des capacités d'accueil

Alors que les vacances d'été approchent à grands pas, c'est sur la question de la rentrée scolaire que planche le Service des écoles et institutions pour l'enfance. Au cœur de ses préoccupations, la question de l'augmentation des effectifs scolaires et parascolaires, enjeu de taille sur l'ensemble du territoire municipal. Des pavillons vont d'ailleurs être installés sur le site de l'école Le Corbusier, dont le secteur fait face à une augmentation très significative.

En Ville, les effectifs scolaires ont augmenté de près de 12 % entre la rentrée de 2012 et celle de 2019. Dans le même temps, la demande d'accueil parascolaire a explosé avec une augmentation de près de 39 % sur le temps de midi et 55 % pour le soir. Ce qui est vrai sur l'ensemble du territoire communal se vit de manière très intense à Champel.

Nouveaux pavillons

De nouvelles familles emménagent dans le secteur jusqu'ici habité par de nombreuses personnes âgées et la création de logements y est également particulièrement importante. Les effectifs scolaires augmentent donc de manière significative. Pour faire face à cette arrivée d'élèves, l'aménagement de huit nouveaux pavillons scolaires est prévu sur le site de l'Ecole Le Corbusier. En attendant leur installation, quatre classes seront accueillies à l'école des Crêts-de-Champel pendant quelques mois, le temps de procéder à des aménagements de qualité. Ces locaux et les aménagements sont conçus en effet pour proposer aux enfants un cadre d'apprentissage agréable, en limitant au maximum l'impact sur l'environnement et l'abattage des arbres.

A terme, des mesures sont prévues afin d'accueillir tous les enfants sur le temps scolaire et parascolaire dans de meilleures conditions.

ACTIVITÉS ESTIVALES : LE SERVICE DE LA JEUNESSE ADAPTE SON OFFRE

© Magali Girardin

Pour les jeunes, ce ne sera pas un été tout à fait comme les autres.

Après la période de semi-confinement, les habitantes et les habitants ont investi les rues, les terrasses, les parcs avec une immense envie de bouger, de renouer le dialogue et de reprendre le contact avec la nature. Ceci vaut pour toutes les générations, mais encore plus particulièrement pour les jeunes entre 15 et 25 ans pour qui le groupe de pairs est une référence sociale importante. Pour eux, le Service de la jeunesse adapte ses prestations en vue d'un été pas tout à fait comme les autres.

PUBLICITÉ

Les jeunes ont plus que les adultes besoin de sortir, de se dépenser, et d'élargir leurs cercles de socialisation. En temps normal, le sport, les activités d'extérieur, les rencontres entre ami-e-s permettent de canaliser beaucoup d'énergie. Pendant la période de semi-confinement, on a exigé d'eux qu'ils restent à la maison avec leurs parents alors que justement, la jeunesse, c'est la période de la vie ou les groupes de pairs servent de références dans la construction de l'identité alors que les parents perdent quelque part de leur influence.

Energie débordante

Dans ce contexte très particulier, le Service de la jeunesse a prévu de mettre en place des équipes de prévention mobiles, constituées de jeunes encadré-e-s par des travailleurs sociaux et travailleuses sociales hors murs (TSHM), dans les espaces les plus fréquentés ou à risque. Ce dispositif mobile permettra de tisser de nouveaux liens mais également de diffuser des messages de prévention sanitaire lorsque cela est nécessaire.

Le service va de même apporter son soutien aux activités estivales de La Barje et de l'ARVe pour le projet «Lâche pas ta bouée» et la Buvette de la Pointe de la Jonction. Sur ces deux opérations, il mettra des petits jobs à disposition. Par ailleurs, les TSHM reprendront leurs tournées dans les quartiers, afin de retisser le lien avec leur public cible et répondre aux urgences sociales relatives à la jeunesse.

Les TSHM retournent dans la rue

Au début de la crise sanitaire, en effet, un service minimal de tournée dans la rue avait été mis en place et la quasi-totalité des TSHM avait été réaffectée à d'autres missions en lien avec l'urgence sociale, notamment au centre d'hébergement de la Caserne des Vernets, à la ligne téléphonique du Plan de solidarité communal 65+ et au point d'eau temporaire pour les sans-abri à Varembé.

Au vu des normes à respecter en matière d'hygiène et de distanciation sociale, l'opération «Chaises longues dans les parcs» ne pourra pas être maintenue cet été. L'activité Golf urbain sera néanmoins conservée.

TRAFIC APAISÉ DANS LE QUARTIER DE SAINT-GERVAIS

Depuis mi-mai, le trafic de transit ne peut plus pénétrer dans le quartier de Saint-Gervais. De nouvelles mesures de circulation ont été adoptées à l'essai, pour une durée d'une année. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s et de favoriser les déplacements à pied et à vélo, avec une baisse de la pollution atmosphérique et sonore à la clé.

© Nicole Zermatten

La rue et la place De-Grenus sont désormais interdites aux véhicules individuels motorisés.

La rue et la place De-Grenus sont désormais interdites aux véhicules individuels motorisés. Seuls les ayants droit peuvent emprunter ces axes, soit depuis la rue du Temple, soit en passant par la rue Paul-Bouchet ou la rue du Cendrier, puis la rue Rousseau. Il s'agit des conducteurs et conductrices qui se rendent dans les parkings privés, dont celui du magasin Manor aux heures d'ouverture, ou sur les places de stationnement pour les deux-roues motorisés. Les taxis et autres sociétés de transport professionnel de personnes, ainsi que les services d'urgences et d'entretien communaux en font également partie.

Mieux vivre en ville

Les ruelles étroites du quartier de Saint-Gervais se prêtent mieux à la déambulation piétonne qu'à la circulation motorisée, en raison de la faible capacité de la voirie. Or, des comptages ont montré que jusqu'à 70 % des véhicules autour de la place De-Grenus étaient en transit. Avec les nouvelles mesures, une baisse drastique du trafic est attendue avec pour conséquences l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution du bruit routier dont bénéficieront les habitant-e-s.

Moins de voitures, c'est aussi la possibilité de récupérer des espaces en faveur des piéton-ne-s. La suppression des places de stationnement a permis d'agrandir les trottoirs entre la place De-Grenus et la rue des Étuves, ainsi que du côté impair de la place et devant le magasin Manor. Les piéton-e-s et les client-e-s des commerces peuvent ainsi se déplacer de manière plus sûre et confortable alors que les terrasses ont la possibilité de s'étendre devant les arcades. La mise en «zone de rencontre» de la rue des Étuves, entre la place De-Grenus et la rue Rousseau, renforce encore l'apaisement du secteur.

Davantage d'espace pour les piéton-ne-s

Le long du Rhône, le nouvel aménagement du quai des Bergues est terminé et invite à la déambulation. Le quai a été pavé sur l'ensemble de sa surface, de façade à façade et sur un seul niveau, sans chaussée ni trottoirs. Des bancs ont été disposés face au fleuve et permettent une pause bienvenue pour profiter de la vue. De grands bacs de plantation s'intercalent entre les bancs pour amener de la verdure dans ce site urbain. Les terrasses peuvent désormais se déployer, notamment le long des façades, contribuant à l'animation de ce lieu.

Dans le cadre du déconfinement progressif lié au COVID-19, plusieurs mesures s'additionnent pour favoriser les déplacements doux, dans le but d'éviter un report sur la voiture individuelle. Le quai des Bergues est ainsi réservé aux piéton-ne-s et aux cycles depuis le 20 mai, pour une durée de 60 jours, avec accès motorisé aux commerces pendant les heures d'ouverture. A cela s'ajoute la mise en «zone de rencontre» de la rue Rousseau et de la rue du Cendrier, pour une durée de deux mois également.

© Nicole Zermatten

Le nouvel aménagement du quai des Bergues est terminé et invite à la déambulation.

Dans ces rues, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et la priorité est accordée aux piéton-ne-s.

Toutes ces mesures se complètent à Saint-Gervais pour améliorer la qualité de vie et apaiser les déplacements dans ce quartier dense du centre-ville.

#BonRetour ChezNous

Avec l'ouverture progressive des lieux culturels, la Ville de Genève est heureuse de vous souhaiter un #BonRetourChezNous et un été culturel pluriel et varié, avec une programmation adaptée aux circonstances.

© MEG, Max Cuenoud

La ginguette du MEG

Installez-vous dans le jardin du MEG, puis allongez-vous confortablement dans un transat et découvrez une sélection de musiques puisées dans les archives sonores des collections du MEG, les AIMP, qui invitent à la découverte, au voyage et au délassement…

MEG Jusqu'au 30 août
Du mardi au dimanche de 10h à 18h, activité gratuite

© MAH, Mike Sommer

Suivez le guide!

Pour répondre aux nouvelles normes d'hygiène, le Musée d'art et d'histoire propose à ses visiteurs deux visites guidées spécialement conçues pour fluidifier la circulation dans ses salles: *Invitation au voyage* et *Coups de cœur*. Elles sont à télécharger directement sur smartphone depuis le site https://soundcloud.com/mahgeneve/sets

Musée d'art et d'histoire
Depuis le 21 mai

© MHN-Genève, Philippe Wangeur

Théâtre des expériences

Durant tout l'été, l'exposition Théâtre des expériences permet de s'immerger dans le monde fascinant du cabinet des expériences du savant genevois Marc-Auguste Pictet (1752-1825). Une présentation d'instruments de démonstration, accompagnés de répliques et de dispositifs interactifs pour que chacune puisse tester et comprendre les phénomènes de la physique.

Musée d'histoire des sciences
Jusqu'au 21 février 2021

© Bibliothèque de Genève

Découvrez l'histoire d'un monument majeur de Genève

Au cœur de la Vieille-Ville, la chapelle des Macchabées est l'une des parties les plus emblématiques de la cathédrale Saint-Pierre. Élevée au cours des 14e et 15e siècles, elle est le premier édifice en style gothique flamboyant de Suisse. Les plans architecturaux et les photographies, conservés au Centre d'iconographie, documentent son histoire. On y découvre notamment les plans du plus célèbre des architectes français Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc.

Bibliothèque de Genève
Accrochage virtuel sur blog.bge-geneve.ch/violet-le-duc

Votre été culturel à Genève

Libérée des mesures de confinement strictes, la population pourra cet été découvrir en Ville de Genève une programmation culturelle covid-19 compatible. Inattendue et surprenante, cette programmation permettra de redécouvrir le plaisir d'aller au spectacle afin de passer un bel été chez nous.

La Ville enrichira l'offre des institutions d'une part avec un beau programme de concerts live d'artistes genevois-e-s et d'autre part en soutenant une diversité de projets concoctés par les acteurs et actrices culturel-le-s. Une offre estivale aussi riche que possible et aussi respectueuse des mesures sanitaires que nécessaire.

Le public pourra par exemple profiter du Théâtre de l'Orangerie toujours à l'écoute du monde à travers des créations, des spectacles jeune public, des expositions, des concerts, ce dès l'orée de juillet jusqu'au 26 septembre ou se promener parmi les sculptures de l'exposition d'art internationale Sculpture Garden jusqu'au 10 septembre. Vous pourrez retrouver toutes les propositions estivales à l'adresse www.geneve.ch/agenda.

La Ville a soutenu les artistes pendant la pandémie, désormais il est temps de retrouver les publics et de profiter ensemble d'un bel été culturel à Genève !

© Hortus Botanicus Helveticus

Néophytes envahissantes – Influence du changement climatique

Au cours des 50 dernières années, la période de végétation a été prolongée de 2 à 4 semaines. Les températures plus élevées favorisent l'immigration d'espèces végétales exotiques. Les néophytes sont les espèces qui ont été introduites, et qui se sont établies dans la nature. Si ces plantes se multiplient bien et se répandent largement aux dépens des espèces indigènes, elles sont alors considérées comme néophytes envahissantes. 22 portraits de néophytes sont présentés aux Conservatoire et Jardin botaniques dans le cadre de Botanica 2020.

Conservatoire et Jardin botaniques de Genève
Du 13 juin au 18 octobre

En noir et blanc ou en couleurs ?

Solliciter le public pour choisir les huit pièces qui formeront la colonne verticale de « En noir et blanc ou en couleurs ? », c'est la démarche participative lancée par le Musée Ariana pour la réalisation de sa toute nouvelle exposition. A l'image du déconfinement, ces pièces symbolisent le passage du noir et blanc vers la couleur, faisant appel à notre libre arbitre sur le devenir de notre société. La question reste ouverte …

Musée Ariana
Du 30 juin au 27 septembre
Plus d'infos
www.ariana-geneve.ch

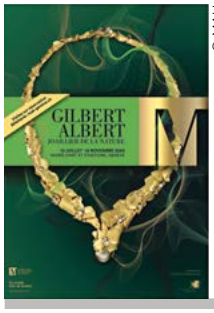

© MAH

Un été resplendissant

Cet été, le Musée d'art et d'histoire abrite un véritable trésor : des parures précieuses, inspirées par la nature, brilleront de mille feux en salle palatine, à l'occasion de l'exposition consacrée au célèbre joaillier genevois Gilbert Albert.

Musée d'art et d'hisitoire
Du 7 juillet au 15 novembre

De parc en parc avec les Bibliothèques municipales

Comme chaque été, les Bibliothèques municipales donnent rendez-vous à leur public dans deux parcs genevois. Au programme : lectures, quiz musicaux, jeu de pistes, spectacles, ateliers ou encore découverte du numérique. Installé-e-s confortablement à l'ombre de grands arbres et dans leur Mobithèque entièrement équipée, les bibliothécaires seront au parc La Grange et termineront leur périple au Conservatoire et Jardin Botaniques. Dans chaque parc, un programme spécial a été pensé en collaboration avec l'institution ou le partenaire sur place.

Pour plus d'information :
www.numeriquebm.ch

Exposition *Jean Dubuffet, un barbare en Europe*

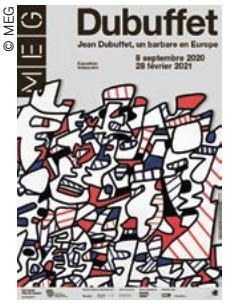

© MEG

Jean Dubuffet fut un acteur majeur de la scène artistique du 20e siècle. L'exposition du MEG « Jean Dubuffet, un barbare en Europe » lui rend hommage et met l'accent sur son voyage en Suisse, notamment au MEG, qui influencera sa définition de « l'Art Brut ».

MEG
Du mardi au dimanche de 11h à 18h
Du 8 septembre 2020 au 28 février 2021

© MHN-Genève, Philippe Wangeur

200 ans à fêter

Dès le 25 septembre, c'est trois expositions et une riche programmation qui vous attend et qui se dérouleront sur une année, afin de fêter le 200e anniversaire de l'institution. A l'occasion de ces festivités, le Muséum vous fixera des rendez-vous non seulement dans ses murs, mais aussi à divers endroits du territoire genevois.

Muséum d'histoire naturelle
Du 25 septembre 2020
au 26 septembre 2021

LE SERVICE DES SPORTS FACE À LA CRISE SANITAIRE

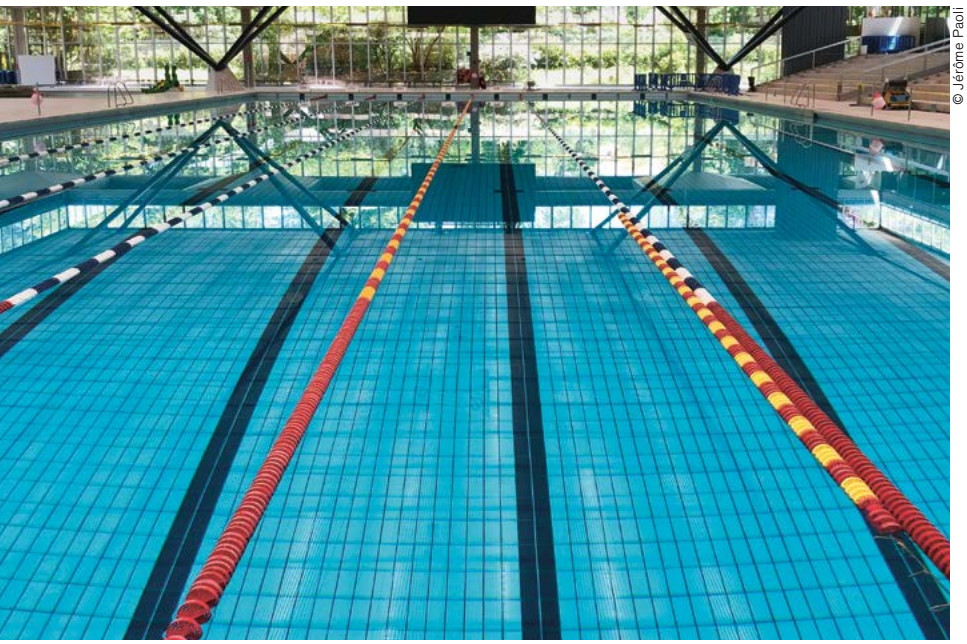

© Jérôme Paoli

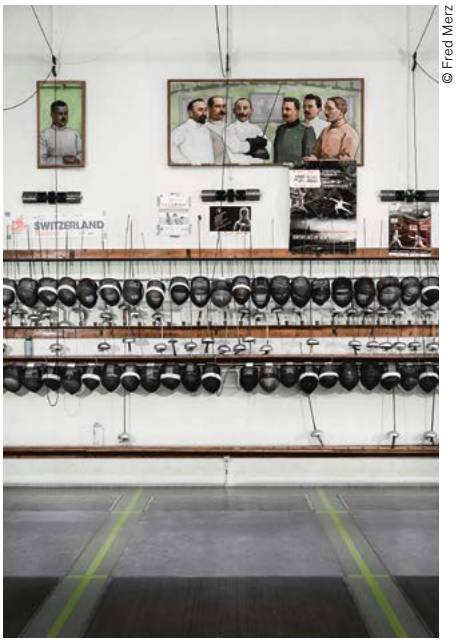

© Fred Merz

La piscine des Vernets et la salle d'escrime au Bout-du-Monde fermées au public et aux clubs.

La pandémie a paralysé la plus grande partie des activités du pays. Les activités sportives n'ont pas été épargnées, les installations sportives municipales étant fermées dès le 14 mars. L'amélioration de la situation sanitaire a permis d'envisager un retour échelonné à la normale en prenant toutes les précautions nécessaires.

Après analyse prudente de la situation, le Service des sports s'est adapté afin d'augmenter les prestations offertes à la population, aux clubs et aux associations sportives, en rouvrant progressivement ses installations depuis le 11 mai, avec une ouverture élargie dès le lundi 8 juin. Ces assouplissements se sont accompagnés de consignes de protection afin d'encadrer la pratique sportive tant pour le public que pour les associations sportives et les clubs.

Prestations maintenues

Malgré la crise sanitaire, le Service des sports a tout mis en œuvre pour maintenir ses prestations en s'adaptant chaque jour à cette situation inédite, tout en protégeant la santé de ses collaborateurs et collaboratrices. En dépit de la fermeture de ses installations, le Service est resté opérationnel en entretenant par exemple les terrains, salles, stades, piscines, en vue d'une réouverture tant espérée. Afin de garantir la continuité de ses prestations et certaines parties de ses activités, il a mis en place des modalités permettant à son personnel d'effectuer ces tâches grâce au télétravail lorsque cela était possible.

Des installations sportives ont été réquisitionnées pour venir en aide aux personnes vulnérables, comme par exemple le Stade de Varembé qui a mis ses douches et vestiaires à disposition de personnes en grande précarité, ou la Patinoire des Vernets qui a accueilli des distributions de colis alimentaires pour des personnes en difficulté financière.

L'arrêt des activités sportives a généré des préjudices économiques importants pour les associations sportives genevoises et les comités d'organisation d'événements se déroulant à Genève. Les associations et les clubs sportifs ont été directement concernés et impactés par les mesures prises par le Conseil fédéral pour endiguer la propagation du virus. La mise en œuvre des mesures sanitaires imposées a nécessité un accompagnement soutenu de la Ville de Genève, afin d'atténuer ces effets.

Soutien aux associations sportives

Le Service des sports a poursuivi le traitement des demandes de subventions usuelles qui sert à soutenir les associations sportives par le biais des différents fonds existants (soutien au sport, aux manifestations, aux associations cantonales, à la prévention et à l'intégration, au bénévolat et au sport féminin). Il est effectivement primordial que la Ville de Genève reste un partenaire actif, à l'écoute, et au service des associations sportives pour répondre à leurs légitimes inquiétudes, à leurs questions et les soutenir dans leurs démarches diverses (d'ordre administratif, financier, etc.).

« DÉCHETS GENÈVE » VERSION 2 : UNE APPLICATION POUR LE PUBLIC

L'application mobile « Déchets Genève » a remporté un vif succès depuis son lancement en décembre dernier sur les stores Apple et Google : celle-ci a été installée sur plus de 5 000 appareils mobiles jusqu'à aujourd'hui. La Ville de Genève remercie les utilisateurs et utilisatrices d'avoir téléchargé cette application qui se veut simple, efficace, mais surtout utile.

Pour rappel, cette application a pour fonction de renseigner sur les horaires des levées des poubelles, d'expliquer comment trier ses déchets à la maison et déposer ses déchets recyclables. Un fil d'actualités sur les thèmes des déchets et de la propreté est aussi régulièrement alimenté, et ce sont plus d'une vingtaine d'actualités qui ont été diffusées depuis décembre dernier. L'application développée par le Service Voirie – Ville propre peut être installée sur tous types de smartphone et sur toutes les tablettes électroniques. Sa mise en place est aisée et se fait en quelques clics sur la page www.geneve.ch/infodechets.

Nouvelle version

Dans le souci d'améliorer le service, nous sommes à l'écoute des besoins du public et restons ouverts à toute proposition constructive. Certaines remarques ont été prises en compte et par conséquent, en 2020, « Déchets Genève » évolue pour ses publics cibles avec une nouvelle version. Depuis début mai, une version 2 est proposée en anglais (à paramétrer dans son smartphone) et celle-ci est accompagnée de quelques nouveautés.

Dans le détail, la version 2.0 comporte plusieurs améliorations pour davantage de convivialité et une meilleure ergonomie :

- La possibilité de cliquer en tout temps sur les icônes des déchets pour avoir l'information liée au déchet sélectionné. Cela rend l'information plus directe et évite de naviguer inutilement dans l'application pour obtenir l'information.

- Si l'appareil est paramétré dans une langue autre que le français, l'application est affichée en anglais. Tous les contenus sont traduits, afin de rendre accessible l'application à un maximum de publics.

- Dans la rubrique des écopoints (« où dois-je trier mes déchets ? »), il est désormais possible de filtrer les déchets que l'on souhaite recycler. Avec le filtre activé, le plan indique les points de récupération où sont acceptés les déchets souhaités. Les points verts accueillent tous les déchets filtrés, les points oranges n'accueillent que certains des déchets sélectionnés.

- Finalement, les nouvelles actualités sont mises en évidence par un encadré rouge afin de les rendre visibles au premier coup d'œil.

L'objectif pour la Ville de Genève est d'obtenir davantage d'utilisation au sein de la population genevoise. Nous vous encourageons à nous transmettre vos éventuelles suggestions constructives par courriel à l'adresse vvp@ville-ge.ch. Nous nous efforcerons d'en tenir compte, dans la mesure du possible.

Pour en savoir plus :
www.geneve.ch/infodechets

La version 2.0 comporte plusieurs améliorations pour davantage de convivialité et une meilleure ergonomie.

AVEC LES VÉLOSTATIONS, C'EST PLUS SIMPLE DE PROTÉGER VOTRE VÉLO.

JUSQU'AU 12 JUILLET 2020

OFFRE SPÉCIALE

CHF 1.-/jour
CHF 2.-/semaine
CHF 5.-/mois

16 vélostations protégées et sécurisées
Simple et rapide avec la web app
Accessibles 24h/24 et 7j/7

www.velocity.ch

FONDATION DES PARKINGS

Il était une fois… la fête des écoles 2020

Les premiers rayons de soleil pointent le bout du nez. La journée sera belle et les arbres ont revêtu leurs robes vertes. La forêt se réveille de la torpeur printanière. Les oiseaux gazouillent depuis l'aube tandis qu'une brise légère souffle entre les branches couvertes de bourgeons des arbres séculaires.

Sous un vieil arbre du parc des Bastions, la Fête des écoles ouvre les yeux. Un rayon de soleil lui chatouille le nez. Après avoir emmené les enfants à la découverte des trésors du monde marin l'an passé, elle se faisait une joie, cette année, de les accueillir dans la forêt peuplée d'animaux familiers. Pour les enfants sages – et pour les autres aussi – elle avait imaginé des animations et des manèges. Mais un vilain virus est passé par là.

Plus de cortège, plus de manège. Mais la forêt est toujours là. Et elle propose aux enfants privés de Fête des écoles d'inventer leur histoire, dans la forêt, de vivre cette fête dont chaque enfant, déguisé en animal de la forêt, sera le héros.

Tu veux bien ? Plantons le décor

La forêt a fait sa toilette avec un morceau de mousse. Son petit déjeuner ? Une noisette et quelques baies séchées. Sa porte s'ouvre toute grande et voici son nouvel ami renard, tout penaud. Quelle tristesse ! Jamais, au grand jamais, la Fête des écoles n'avait manqué son rendez-vous de juin. L'an dernier, la canicule a été plus forte que le cortège. Et cette année, c'est ce maudit virus. Quelle malédiction !

Coincés au fond de la forêt, les animaux sont tristes. Mais l'ami renard les interpelle. Soyons plus fort que le virus. Jouons, courons, dansons à bonne distance ! Très vite, les habitant-e-s de la forêt quittent tanières, noisettes et refuges de mousse pour imaginer une fête d'un nouveau genre.

Puisque ce vilain virus nous empêche d'aller vers les enfants, nous essayerons de les retrouver autrement, clament d'une seule voix le renard, le cerf et le raton laveur. Nous allons leur envoyer un bout de la forêt, un souvenir de cette Fête des écoles qui n'a jamais eu lieu aux Bastions mais qu'ils sauront inventer, chacun chez eux.

La Fête des écoles t'as envoyé un masque pour que tu puisses te déguiser et jouer avec tes ami-e-s de la forêt. Voici comment te servir facilement de ce masque.

Aidée par ses amis animaux, la forêt t'envoie ses meilleurs atouts et quelques souvenirs. A commencer par un masque d'animal : découpe-le et file dans la forêt ! Retrouve les astuces pour lui donner vie, dans l'encadré ci-dessous.

Un petit bout de forêt

Tu reçois aussi un petit bout de forêt sous forme de carte postale. C'est un chouette clin d'œil que la Fête des écoles te fait. Pas de Fête cette année mais elle s'invite un peu chez toi. Et tu pourras l'accrocher au mur et garder en mémoire très longtemps la forêt et tous les animaux.

Et puisque tu devais voyager le temps d'une journée dans la forêt, la Ville te propose aussi de faire un voyage imaginaire. Tu reçois un bon cadeau et tu choisis le livre qui te permettra de voyager plus loin. 7 librairies pourront t'accueillir pour dénicher une belle histoire. Quelle meilleure façon d'entamer tes vacances que celle de voyager à ta guise, dans l'univers de ton choix !

En attendant de te retrouver l'année prochaine, la Fête des écoles te souhaite de belles vacances et de belles lectures !

1. Que tu aies reçu un masque en forme de raton laveur, de sanglier, de renard, d'ours, d'écureuil ou de cerf, tu commences par le découpage. A l'aide de ciseaux, essaie de suivre au plus juste la forme de l'animal. Le papier est assez épais pour donner plus de vie à l'animal. Vas doucement avec les ciseaux.
2. Pour que ton masque prenne vie, il suffit de demander à un adulte de découper les yeux à l'endroit où tu vois des pointillés.
3. Et pour que tu puisses jouer encore mieux avec les mains libres, tu peux faire un petit trou de chaque côtés du masque, passer un lien dans les trous avec un élastique ou un ruban. D'un coup de baguette magique, tu deviens un animal de la forêt.

Séances de janvier, février et mars 2020

Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes:

8 et 9, 29 et 30 septembre 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL A …

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 1 750 000 francs, soit: – 1 200 000 francs, destinés à la transformation de l'escalier extérieur existant et à la rénovation intérieure des deux étages de la Bibliothèque des Eaux-Vives, sise rue Sillem 2, parcelle N° 2722 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de la Ville de Genève; – 410 000 francs, destinés à l'achat de mobilier et au déménagement des collections de la bibliothèque; – 140 000 francs, destinés au nouvel équipement informatique de la bibliothèque (bornes, écrans) (PR-1360);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de la modification du règlement concernant la salle de concert de l'Alhambra (LC 21-657) (PR-1345);

Accepté le projet de délibération intitulé «Augmentation urgente des effectifs du Service d'incendie et de secours: assurons la sécurité de la population et rattrapons le retard pris dans l'application du concept opérationnel cantonal d'intervention!» (PRD-238);

Accepté le projet de délibération intitulé «Modification du règlement d'application du Fonds municipal pour le soutien financier à la création de places d'apprentissage en ville de Genève» (PRD-142);

Accepté la motion intitulée «Pour un parc éco-industriel ou un écosite sur le site de Châtelaine» (M-876);

Accepté la motion intitulée «Pour la sécurité des piétons face aux chantiers sur le domaine public» (M-966);

Accepté la motion intitulée «Soutien au sport amateur» (M-1009);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant total de 5 648 000 francs destinés au renouvellement et à l'acquisition de véhicules et d'engins spécifiques pour les services de l'administration municipale (hors SIS) (PR-1333);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 523 300 francs destiné à la rénovation de l'immeuble sis rue de Zurich 40, parcelle N° 3817, feuille N° 63, commune de Genève, section Cité (PR-1347);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de la constitution de servitudes de canalisations grevant les parcelles Nos 1976 et 3007 de la commune de Genève, section Cité, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur de la parcelle N° 3765, mêmes section et commune, sise rue Philippe-Plantamour 35, propriété de Sauvadou SA (PR-1357);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation des comptes 2018 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (PR-1374);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 6 239 500 francs destiné à la rénovation de deux immeubles de logements totalisant 26 appartements, sis rue Royaume 10 et 12, parcelles Nos 3934 et 3936, feuille 64, de la commune de Genève section Cité, propriété de la Ville de Genève (PR-1303);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation des comptes 2017 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) (PR-1318);

Accepté la motion intitulée «Logements adaptés aux personnes âgées en Ville de Genève du concret SVP!» (M-1469);

Accepté la motion intitulée «Revalorisons la fonction des sapeurs-pompiers volontaires» (M-1119);

Accepté la motion intitulée «Des préaux propres et sûrs pour les enfants, y compris le week-end!» (M-1180);

Accepté le projet de délibération intitulé «Approbation du budget 2018 de la Fondetec» (PRD-205);

Accepté le projet de délibération intitulé «Approbation du budget de fonctionnement 2016 de la Fondetec» (PRD-206);

Accepté le projet de délibération intitulé «Approbation des comptes 2017 de la Fondetec» (PRD-226);

Accepté le projet de délibération intitulé «Fiche technique devant accompagner les propositions d'investissement du Conseil administratif (bis)» (PRD-66);

Accepté la motion intitulée «La Ville de Genève doit être exemplaire et transparente en matière de passation de marchés publics» (M-1256);

Accepté la motion intitulée «Pour que la Ville de Genève soutienne la campagne Fair Trade Town pour un commerce équitable et une économie solidaire» (M-1164);

Accepté le projet de délibération intitulé «Pour un meilleur contrôle des coûts de construction et rénovation des immeubles de la Ville de Genève» (PRD-72);

Accepté la motion intitulée «Genève, ville amie des aînés: Vraiment?» (M-1146);

Accepté la motion intitulée «Aménagement de la rue de Saint-Jean: il est temps d'agir!» (M-1138);

Accepté la motion intitulée «Pour des états financiers intelligibles, pertinents, fiables et comparables, appliquons les normes IPSAS aux comptes de la Ville!» (M-713);

Accepté la motion intitulée «Ecoles primaires des Pâquis: trafic de drogue, spectacle permanent pour les enfants» (M-1014);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 9 735 100 francs destiné à la rénovation des façades de l'Hôtel Métropole, sis quai du Général-Guisan 34, sur la parcelle N° 4140 du cadastre de la commune de Genève Cité (PR-1296);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01) adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019 (PR-1382);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant total de 1 500 000 francs destiné à la mise à jour du système d'exploitation des postes de travail informatiques de l'administration municipale (PR-1378);

Accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du département municipal des constructions et de l'aménagement, en vue de l'approbation du projet de résolution d'initiative communale visant à introduire trois nouvelles fiches thématiques au plan directeur communal Genève 2020 (PR-1335);

Accepté la résolution intitulée «Pas d'homophobie au Conseil municipal!» (R-211);

Accepté le projet de délibération intitulé «Offrons à la mobilité douce les moyens nécessaires à son développement» (PRD-124), le projet de délibération intitulé «Pour l'ouverture d'un crédit de réalisation de 12 000 000 de francs visant à disposer d'un réseau cyclable structuré, continu et sécurisé, favorisant l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens et améliorant la sécurité des piétons» (PRD-184);

Accepté la motion intitulée «Pour des logements relais supplémentaires» (M-1483);

Accepté la résolution intitulée «Plus qu'une simple phobie, l'homophobie est un délit et la Ville de Genève soutient sa pénalisation» (R-252);

Accepté la motion intitulée «Pour un développement de l'équipement grimpe qui assure!» (M-1305);

Accepté la motion intitulée «Pour des raccordements en eau et en électricité dans l'espace public» (M-1298);

Accepté la motion intitulée «Le Marathon de Genève, une chance pour notre ville!» (M-1211);

Accepté la motion intitulée «Et si vous jugiez mon CV plutôt que mon âge» (M-1281);

Accepté la motion intitulée «Assainissement routier de l'avenue de Sainte-Clotilde maintenant!» (M-1171);

Accepté la résolution intitulée «Modification du règlement du Conseil administratif du 1er novembre 2018» (R-230);

Accepté la motion intitulée «Pour un meilleur pilotage de l'ensemble muséal des Musées d'art et d'histoire» (M-1524);

Accepté la motion intitulée «Cafés et restaurants proches du cimetière de Saint-Georges: facilitons l'accès aux handicapés» (M-1213);

Accepté la motion intitulée «Pour que Genève teste le parking intelligent» (M-1136);

Accepté la motion intitulée «Un bowl ou un skate-park complémentaire pour l'hiver et les temps de pluie» (M-1091);

Accepté la motion intitulée «Respectez les pistes cyclables!» (M-1130);

Accepté la motion intitulée «En ville, les abeilles font leur miel» (M-1123);

Accepté la résolution intitulée «Soutenons les commerçants de la ville de Genève» (R-182);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (PR-1371);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 160 000 francs destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier, des machines de nettoyage et de bureau, ainsi que des équipements métier de la Ville de Genève (11e plan d'achat du mobilier) (PR-1362);

Accepté la motion intitulée «La probité et la transparence, ça ne se négocie pas!» (M-1384);

Accepté la motion intitulée «Mettons fin aux frais professionnels abusifs des membres du Conseil administratif de la Ville de Genève» (M-1385);

Accepté la motion intitulée «Frais professionnels du Conseil administratif: mettons fin aux abus» (M-1388);

Accepté le projet de délibération intitulé «Règlement sur la transparence et l'exemplarité du Conseil administratif» (PRD-188);

Accepté le projet de délibération intitulé «Nouvelles règles sur la rémunération des membres du Conseil administratif» (PRD-189);

Accepté la résolution intitulée «Pour que la Cour des comptes procède à l'audit des comptes de la Ville de Genève pour ces trois prochaines années» (R-228);

Accepté la résolution intitulée «Notes de frais du Conseil administratif: pour l'exemplarité et la transparence» (R-231);

Refusé le projet de délibération intitulé «Evaluons les fonds généraux pour la culture émergente de la Ville de Genève» (PRD-114);

Refusé la motion intitulée «Electrifions le Pâquis Express!» (M-1122);

Refusé la motion intitulée «Coûts de constructions de la Ville: dissipons les fantasmes!» (M-1065);

Refusé le projet de délibération intitulé «Pour un mandat plus cohérent des membres de la commission des naturalisations» (PRD-103);

Refusé la motion intitulée «Des appartements, pas des bureaux vides!» (M-1121);

Refusé la résolution intitulée «La gestion des déchets des entreprises: un échec dont les responsabilités sont politiques et qu'une privatisation ne fera qu'aggraver» (R-137);

Refusé le projet de délibération intitulé «Pas de restriction des droits humains dans la ville d'Henry Dunant» (PRD-36);

Refusé la motion intitulée «Remplacement en cas d'absence du personnel de la petite enfance» (M-1131);

Refusé la motion intitulée «Des appartements, pas des bureaux vides!» (M-1121);

Refusé la délibération intitulée «Projet de règlement municipal sur l'utilisation du domaine public et des parcs pour les activités citoyennes et caritatives ainsi que les animations de quartier» (PA-114);

Refusé la motion intitulée «Bancs de glaces: attribution calamiteuse ou grand coup de sac?» (M-1174);

Refusé la délibération intitulée «Pour éviter le chaos, rénovons rapidement le pont du Mont-Blanc» (PRD-91) ;

Refusé la motion intitulée «Pour la mise en oeuvre immédiate de mesures de prévention (autres mesures d'encadrement) le week-end, dans le quartier des Acacias» (M-1160);

Refusé le projet de délibération intitulé «Baissons les salaires du Conseil administratif» (PRD-104);

Refusé le projet de délibération intitulé «Gaspillage des deniers publics: pour une annulation de la prise en charge par les contribuables genevois des nouvelles dépenses personnelles des conseillères et conseillers administratifs jusqu'au terme de leur mandat actuel» (PRD-191).

Vous avez des questions sur le Conseil municipal?
Service du Conseil municipal
44 rue de la Coulouvrenière
dès le 25 février
Tél. 022 418 29 66
marie-christine.cabussat@ville-ge.ch

Erratum. Dans le Vivre à Genève N°81, la proposition PR-1376 comportait une erreur. Le montant du crédit budgétaire s'élève à 1 871 692 francs et non à 3 199 021 francs comme le prévoyait la proposition initiale.

tpg ensemble